

Calvados

Education. Pour Marc Pottier, la fermeture du collège Henri-Sellier est « insupportable »

LIBERTÉ CAEN | jeudi 21 septembre 2017

702 mots



Marc Pottier, le maire de Colombelles s'insurge contre la fermeture de son collège. (©Marie Mangane / Liberté Le bonhomme libre)

Il l'a appris quelques minutes avant que la décision ne soit rendue publique : le collège de Colombelles va fermer. Pour Marc Pottier, maire, cette décision est « insupportable » .

Le président de l'assemblée départementale du Calvados Jean-Léonce Dupont a annoncé mardi 12 septembre sa décision de fermer le collège de Colombelles à la rentrée 2018. Depuis, dans la commune, colère et consternation sont les maîtres-mots.

Quand on lui dit que le collège manque d'élèves, le maire Marc Pottier dénonce un comptage éroné des services du Département. Il s'élève fermement contre cette décision qu'il juge irréflichée dans la mesure où la population de Colombelles est en forte progression depuis quelques années. Elu depuis 2014, le maire de Colombelles a clairement mis la politique éducative au coeur de son action municipale. A force de projets innovants et même précurseurs en matière de numérique, il affirme avoir réussi à remplir de nouveau les écoles de Colombelles, un temps boudées par la population. Et donc avoir reconstitué un vivier de futurs collégiens.

Enfant du plateau devenu professeur, historien et premier magistrat de sa commune, Marc Pottier redit ce qui est sa conviction depuis longtemps : « **Oui on peut naître et étudier à Colombelles et réussir dans la vie. Et jamais je ne laisserai dire le contraire !** »

En désaccord sur le fond - la décision de fermer le collège car son taux d'occupation est trop faible - Marc Pottier l'est aussi sur la forme : « **Jean-Léonce Dupont m'a téléphoné pour m'apprendre de vive voix la décision de cette fermeture. Il m'a dit que cette mesure serait rendue publique sous peu. En fait, c'était cinq minutes avant qu'il n'annonce publiquement la nouvelle !** »

Mondeville ne pourra pas accueillir les petits Colombellois

Si la fermeture du collège Henri-Sellier était bel et bien effective à la rentrée 2018, la question de

savoir où les jeunes Colombellois seront scolarisés deviendrait une préoccupation inquiétante. Alors que Jean-Léonce Dupont affirme motiver la fermeture du collège de Colombelles notamment « **par l'ouverture prochaine d'un collège à Mondeville** » la maire de Mondeville Hélène Burgat ne l'entend visiblement pas de cette oreille. Dans un communiqué, elle fait savoir que « **Le futur collège de Mondeville d'une capacité de 500 places ne pourra accueillir à la fois les élèves de Mondeville et ceux de Colombelles. En cette rentrée 2017, les effectifs cumulés sont de plus de 530 collégiens et les projections d'inscription montrent que ces chiffres augmenteront.** » Or pour l'élue les enfants de Mondeville doivent logiquement avoir la priorité pour obtenir une place dans le nouveau collège. Et d'ajouter : « **Je ne pourrai accepter qu'il en soit autrement et me réserve la possibilité de dénoncer les accords qui nous lient au département, notamment dans leurs dimensions financières, et ce pour manquement grave.** »

Le collège de Giberville affichant lui aussi un taux d'occupation important, Marc Pottier anticipe : « **Je ne veux pas que les enfants de Colombelles deviennent les bouche-trous des collèges de l'Agglo.** »

Lundi 18 septembre, Marc Pottier rencontrera le personnel éducatif de la commune, extrêmement inquiet de la situation. Il devrait également dans la semaine être reçu par le Président de l'Assemblée départementale du Calvados Jean-Léonce Dupont.

Hasard du calendrier, la ville de Colombelles tiendra à l'automne ses Assises de l'Education. Dans le même temps débiteront avec les élus les concertations préalables à la fermeture du collège. Lors de ces discussions, Marc Pottier compte bien être force de proposition pour sauver le collège de Colombelles.

Marie MANGANE